

**C.E.S**  
**Comité pour un Echangeur au Sud  
de Reventin-Vaugris**

Reventin Vaugris le 14 décembre 2016

**A Mesdames et Messieurs les signataires de la pétition  
pour un échangeur au Sud de Reventin-Vaugris  
Et aux habitants de Reventin-Vaugris et Chonas l'Amballan**

**Objet** : demi-échangeur au Sud de Reventin-Vaugris : restons mobilisés !

Bonjour

Le comité pour un échangeur au Sud de Reventin Vaugris a recueilli à ce jour **1200 signatures** en faveur de l'implantation du demi-échangeur au Sud de la commune.

Nous tenons à vous remercier de votre mobilisation pour la signature de cette pétition.

Cette mobilisation répond magistralement aux **42 voix**, issues de la consultation et venues d'on ne sait où, qui ont participé au choix du comité de pilotage. Elle démontre aussi que le projet actuel – solution Centre compacte :

- représente une nuisance majeure pour les riverains, alors qu'il n'y en a pas sur la variante Sud,
- ne correspond pas aux besoins des habitants de Reventin-Vaugris, Chonas l'Amballan, Les Côtes d'Arey et des autres communes du Sud, soit parce qu'il n'assure pas une bonne fluidité du trafic, soit parce qu'il perturbe les accès à la RN7 par les chemins du Vieux Vaugris et de Lieuraz.

D'autre part, le comité CES a réalisé une **analyse critique de l'étude multicritères**, afin de démontrer que cette étude, 2° argument mis en avant par le comité de pilotage, est surestimée, biaisée, et surtout incomplète en ce qui concerne les avantages de la variante Sud.

Le C.E.S a enfin contacté **élus et milieux économiques** des communes du Sud, pour que ceux-ci apportent leur soutien à une solution Sud beaucoup plus avantageuse pour eux.

Aujourd'hui, alors que certains font de ce dossier un terrain d'enjeu politique, **le comité pour l'échangeur Sud au côté du Collectif** tient à dire haut et fort que sa demande de révision du positionnement de l'échangeur est un **combat pour le respect d'un territoire, de ses habitants et de ses élus**.

Pour nous tous, les aménagements actuellement recherchés par les élus restés en place, destinés à atténuer les inconvénients de la solution Centre compacte restent **des demi-mesures qui conservent l'essentiel des inconvénients**.

Cette solution proposée par l'équipe actuelle a-t-elle été validée par le Comité de Pilotage ? Si oui, ceci indique donc que la décision du Comité de pilotage est révocable, que les positions peuvent évoluer. **Il est urgent de se battre pour la Variante Sud !**

Dans la solution proposée il est argumenté :

- « Moins de véhicules sur la RN7 » : c'est le but de l'échangeur ! Mais capter le flux routier le plus au Sud possible est le plus pertinent.
  - o La circulation sera réduite au Grand Chemin, Grand Pavé et Vaugris quel que soit l'implantation Centre ou au Sud par contre cela dégradera les quartiers de La plaine, du Lieuraz

**Défendre les intérêts de Reventin Vaugris c'est défendre tous les habitants !!**

- **« L'accès obligatoire à l'échangeur par le Sud pour les poids lourds » :**  
La proposition de détournement des camions est certes appréciable mais :
  - n'englobera pas la totalité du flux, puisqu'il ne concerne pas les voitures
  - ne règle en aucun cas le problème de séparation de la commune de Reventin-Vaugris en deux, la difficulté d'entrée et de sortie du centre bourg et la gestion des flux du CD131
  - amènera à mélanger flux d'accès à l'échangeur et flux de desserte des entreprises de la zone du Saluant?
  - maintiendra des goulots d'étranglement au niveau des giratoires et du pont biais sur A7, notamment aux heures de pointes
  - abandonne toute idée de parking de covoiturage, et de zone de stationnement pour les camions de la zone du Saluant, ce qui veut dire que l'emprise foncière est sous-estimée
- **« Création d'un cheminement mode doux sécurisé » :** Cette solution représente en fait
  - un risque accidentogène énorme pour les piétons et cyclistes qui l'emprunteront. Regrouper un déplacement doux avec un accès autoroutier hyper fréquenté est totalement aberrant !
- **« Installation d'une protection paysagère »**
  - Ce type d'aménagement n'a d'effet qu'au bout d'une vingtaine d'années !
- **« Installation d'un mur anti-bruit » :**
  - Il ne fera que réduire le volume sonore dans les lotissements, mais n'empêchera pas le bruit de remonter vers le village. Ce sera le mur de la honte !
- **Et le financement de cette solution rustine ?** Qui prendra en charge le coût du pont sur l'autoroute, du mur anti-bruit, du bâtiment communal, de la contre allée pour les poids lourds, de la protection paysagère ?

Nous ne pouvons accepter une décision qui perturbe le fonctionnement de plusieurs communes ! S'y opposer est un combat juste et de bon sens.

Nous ne pouvons accepter une décision prise en contradiction avec les choix des citoyens concernant l'aménagement de leur espace de vie ! Nous réclamons un vrai choix démocratique !

Le CES, le collectif et les 1200 signataires ne laisseront pas se faire un aménagement qui rejoindrait dans les annales de l'aménagement, les choix aberrants de la traversée de Lyon, de Vienne, de Roussillon, de Valence... qui demandent des décennies pour être rectifiés.

**Restons mobilisés. !**

**OUI POUR UN ECHANGEUR AU SUD !!!!**  
**VENEZ-VOUS INFORMER ET FAIRE PART DE VOS REMARQUES LORS DE**  
**LA REUNION PUBLIQUE - CE VENDREDI 16 DECEMBRE -18h30**  
**Salle de la VANNERIE – Ancienne école – Bourg de Reventin-Vaugris-**  
**En Face du Café restaurant**